



Inauguration de l'aire de jeux pour enfants de Terre-Rouge



©C.Brazier

Mercredi 18 décembre 2019 à 11h30 Sur site, à l'angle des rues Camille-Desmoulins et Jean-Racine

- Point Presse
- Dévoilement du panneau nominatif de l'aire de jeux
- Pot avec les enfants et familles des structures éducatives à l'Espace social et citoyen















Groupe scolaire

Lucien Benac

Contact Presse:

Inauguration de l'aire de jeux pour enfants de Terre-Rouge

Sommaire

Communiqué de presse	р 3
Un projet inscrit dans le contrat de ville 2015-2020	p 4
La participation des habitants et des enfants au cœur du projet	p 5
Les travaux de l'ilot - Les jeux - Le budget	р 6

COMMUNIQUÉ

L'île des aventuriers : une aire de jeux pour enfants au cœur de l'îlot éducatif de Terre-Rouge.

Un projet issu d'une démarche participative et citoyenne

Après plusieurs mois de travaux, l'aire de jeux est sortie de terre et est déjà bien investie par les enfants et les familles du quartier. Inscrit dans le contrat de ville 2015-2020 dans le cadre de la Politique de la ville, ce projet d'aménagement et de ses abords a été réalisé en concertation avec le Conseil citoyen et les habitants du quartier. Il s'intègre dans le projet de revitalisation de l'ilot éducatif qui s'est principalement traduit par l'ouverture d'un accueil de loisirs (ALSH) en 2015. L'ensemble a bénéficié de financements européens dans le cadre du Fonds européen de développement régional.

À l'occasion de son inauguration, le nom de ce nouvel espace de vie et d'animation pour le quartier dévoile son identité « l'île des aventuriers ». Le choix de ce nom est le fruit d'une large démarche de consultation menée par les professionnels des structures éducatives (l'Accueil de loisirs, le Centre technico social cadurcien, l'Espace social et citoyen, l'école Lucien-Benac) auprès des enfants les fréquentant.

Avec ses 2 structures de motricité conçues pour les enfants de 1 à 6 ans et de 2 à 12 ans, qui viennent s'ajouter à la table de ping-pong qui existait déjà, la réalisation de cette aire de jeux et l'aménagement de ses abords participent à l'embellissement du quartier et l'aménagement de lieux d'animation et de rencontres pour les enfants et les familles qui y vivent. Ce lieu devient une porte d'entrée du quartier en offrant un espace dédié à la jeunesse. Il conforte l'activité de l'ALSH et de l'Espace social et citoyen, contribuant à développer l'offre éducative et de loisirs de proximité.

Un projet inscrit dans le contrat de ville 2015-2020 du Grand Cahors



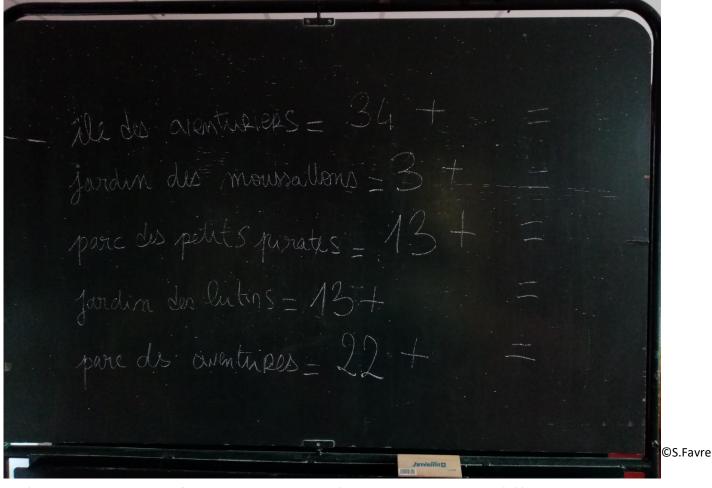
Dans le cadre de la Politique de la ville, le quartier de Terre-Rouge a été identifié comme quartier prioritaire selon des critères de densité de population et de revenu des habitants définis par l'Etat. Ce statut lui permet de bénéficier de moyens supplémentaires visant à réduire les inégalités sociales et territoriales avec le reste de l'agglomération.

Les priorités d'actions pour le quartier sont définies dans le contrat de ville 2015-2020 (prorogé jusqu'en 2022) qui s'articule autour de 4 piliers, la jeunesse étant inscrite en politique transversale : 1- la cohésion sociale (réussite éducative, accompagnement social, santé) 2- le cadre de vie et la tranquillité publique, 3- le développement économique et l'emploi, 4- la participation des habitants et la citoyenneté.

Le diagnostic croisé du Contrat de ville et du Projet éducatif local avait montré le besoin de créer un Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) sur le quartier de Terre-Rouge (réalisé en 2015) dans le cadre d'un co-financement FEDER – Politique de la ville.

La construction de l'aire de jeux et l'aménagement des espaces extérieurs de l'ilot correspondaient à la 2ème phase des travaux.

La participation des habitants et des enfants au cœur du projet



Dépouillement du vote des enfants sur le choix du nom de l'aire de jeux. Le 18 novembre à l'école Lucien-Benac

L'implication du Conseil citoyen et des habitants

Piloté par la Ville, ce projet est l'aboutissement d'un travail collectif impliquant l'expertise d'usage du Conseil citoyen et des habitants. L'intérêt de cette démarche participative, pilier du contrat de ville, vise à pouvoir répondre au mieux aux attentes des usagers des espaces publics du quartier, d'inciter à un meilleur respect des aménagements et d'encourager la population locale à s'investir localement.

Une démarche éducative et citoyenne auprès des enfants

Le choix du nom de l'aire de jeux (« l'île des aventuriers ») a quant à lui fait l'objet d'une large consultation menée par les professionnels éducatifs auprès des enfants des structures éducatives du quartier (l'Accueil de loisirs, le Centre technico social cadurcien, l'Espace social et citoyen, l'école Lucien-Benac). Sur la base de 5 noms qui avaient été proposés par les enfants, et après un vote organisé à l'école Lucien-Benac et à l'Espace social et citoyen, un dépouillement s'est déroulé à l'école le 18 novembre 2019, programmé symboliquement dans le cadre de la semaine des Droits de l'enfant. En impliquant les enfants, du choix du nom jusqu'à leur participation à l'inauguration de l'aire de jeux, la démarche s'est voulue éducative et citoyenne. Une façon de responsabiliser tous les acteurs autour d'un projet fédérateur, qui replace les habitants au cœur des enjeux éducatifs et de vie quotidienne du quartier.

Les travaux de l'ilot :





©G.Gratiot



- **Lot 1** (maçonnerie): dalle en béton, allée en béton désactivé, muret sous clôture.
 - Réalisé par : Marcouly
- Lot 2 (clôtures et portails): auvent devant l'ALSH, clôture devant l'ALSH, portails, clôture de l'aire de jeux
 - Réalisé par : Caumont
- Lot 3 (jeux): pose des jeux, pose du sol amortissant
 - Réalisé par : Qualicité
- Lot 4 (espaces verts): mise en place de l'arrosage automatique, nivellement et apport de terre côté ALSH, engazonnement, plantation d'un érable
 - Réalisé par : Marion espaces verts
- Eclairage public
 Réalisé par : Fauche

• Les jeux :







Jeux 2-12 ans

• Budget de l'aménagement de l'aire de jeux et de ses abords :

- Maître d'ouvrage et Maître d'oeuvre : Ville de Cahors
- Budget Total: 219 500 € TTC

Une participation financière de l'Union européenne :

La construction de l'ALSH en 2015, l'aménagement intérieur, les abords extérieurs et l'aire de jeux ont été co-financés par l'Union Européenne à hauteur de 50 % dans le cadre du Fonds européen de développement régional.